

Le 15 juillet 2010

**André GERIN**

Député du Rhône

ANDRÉGERIN 7

N/Réf. : S/15072010

Monsieur le Ministre,

Après nos échanges à l'Assemblée nationale, je vous apporte, par la présente, les compléments d'informations nécessaires sur la situation de M. Nabil Hadjarad, aujourd'hui âgé de 30 ans et détenu depuis huit ans à Guantanamo.

Il a été disculpé de toute charge en 2007 par l'administration Bush.

Nabil, né à Alger, a grandi en France, élevé par son oncle, Ahmed, depuis le décès de son père en 1994, alors qu'il était encore mineur.

Cet oncle vit dans notre pays depuis 1961, possède la nationalité française depuis dix ans et considère Nabil comme son propre fils, se déclare donc prêt à l'accueillir.

Les libérations auxquelles consentent les autorités américaines impliquent que le détenu concerné fasse état d'une destination justifiée lors de sa libération.

Envoyer Nabil en Algérie n'aurait aucun sens puisqu'il n'y a aucune attache, personne susceptible de l'accueillir. En revanche, la France a des raisons de demander son rapatriement sur notre sol sur le fondement des liens existant entre Nabil, sa famille et notre pays.

.../...

Monsieur Bernard KOUCHNER  
Ministre des Affaires Etrangères et Européennes  
37 Quai d'Orsay  
75007 PARIS

.../...

Nous ne pouvons, en effet, oublier que son père, Saïd Hadjarad, a servi 28 mois dans l'armée française durant la guerre d'Algérie et plus précisément dans la garde républicaine qui accompagna le général de Gaulle.

La France a une tradition d'accueil des personnes de nationalité algérienne puisqu'elle a accepté de recevoir deux anciens prisonniers de Guantanamo de nationalité algérienne : Lakhdar Boumedine en mai 2009 et Saber Lahmar en novembre 2009.

Pour ma part, j'avais œuvré au rapatriement en France de Nizar Sassi et Mourad Benchellali détenus en 2002. Ses opérations avaient été menées à bien avec le quai d'Orsay et la justice française avec leur retour en France en juillet 2004.

Un examen attentif du dossier de Nabil Hadjarad dans le même esprit pourrait lui permettre de sortir enfin de cette situation de non droit, inhumaine et attentatoire à sa dignité, lui permettre une réinsertion familiale et professionnelle réussie dans le pays des droits de l'Homme.

Pour y parvenir, le gouvernement français pourrait déposer une demande de rapatriement par voie diplomatique auprès de l'administration du Président Obama.

Je suis prêt, en ma qualité de député, à une rencontre avec les représentants de votre ministère habilités à traiter une telle affaire, l'oncle de Nabil et le cabinet d'avocats Reprieve à Londres. Je sais que les autorités françaises ont été sollicitées et que le dossier est en cours d'examen.

Je me tiens à votre disposition pour en hâter une issue positive.

Dans cette attente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations les meilleures.

André GERIN



PS : le hasard de la vie fait que j'ai côtoyé son père et son oncle étant moi-même salarié et délégué syndical dans les usines automobiles Berliet. Ils ont vécu sur la commune de Vénissieux. Comme des milliers d'algériens venus en France travailler dans l'automobile et l'industrie avec une intégrité exemplaire.